

23 octobre 2003

Le taux de crimes avec violence commis par des délinquants en liberté sous condition continue à diminuer

Ottawa – Le Rapport de surveillance du rendement 2002-2003 de la Commission nationale des libérations conditionnelles démontre que le nombre de crimes avec violence commis par des délinquants en liberté sous condition a diminué de plus de 40 % durant les huit dernières années.

Le rapport révèle que la majorité des délinquants sous responsabilité fédérale en liberté sous condition (dont ceux en semi-liberté, en liberté conditionnelle totale et en liberté d'office) terminent leur peine avec succès sous surveillance dans la collectivité, sans commettre une nouvelle infraction ni voir leur liberté conditionnelle révoquée pour manquement aux conditions de leur mise en liberté.

Ces résultats renforcent l'importance des mises en liberté graduelles fondées sur des programmes et des traitements efficaces, une évaluation du risque et une surveillance dans la collectivité comme étant un investissement sûr en matière de sécurité publique.

En plus de fournir des résultats sur le rendement et les statistiques sur la mise en liberté sous condition, le rapport fournit également des renseignements sur le programme de réhabilitation. Depuis 1970, la Commission nationale des libérations conditionnelles a octroyé plus de 291 000 réhabilitations. Environ 97 % de celles-ci sont toujours en vigueur, ce qui indique que la grande majorité des personnes graciées continuent d'être des citoyens respectueux des lois dans la collectivité.

La CNLC publie ces renseignements afin de fournir des données et des faits concrets sur le système de mise en liberté sous condition au Canada.

Pour connaître les points saillants du rapport, veuillez consulter l'annexe ci-jointe.

-30-

La version intégrale du Rapport de surveillance du rendement 2002-2003 est affichée sur le site Web de la Commission nationale des libérations conditionnelles à l'adresse www.npb-cnlc.gc.ca

Pour plus d'information :

John Vandoremalen
Communications
Commission nationale des libérations conditionnelles
Ottawa
(613) 954-6547

ou

Nadine Archambault-Chapleau
Communications
Commission nationale des libérations conditionnelles
Ottawa
(613) 954-5331